

CABINET 

Arrêté n° 12 912 /MCUH-CAB

Portant nomination d'une assistante du directeur de cabinet du Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat (Régularisation)

LE MINISTRE DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT,

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;
- Vu le décret n°2010-281 du 1<sup>er</sup> avril 2010 portant organisation du ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Vu le décret n°2017-408 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Vu le décret n°2017-400 du 10 octobre 2017 déterminant la composition des cabinets ministériels ;
- Vu le décret n°2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement.

Arrête :

Article premier : Madame BONGOU Lise Gnangala, est nommée assistante du Directeur de Cabinet du Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, pour compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Article 2 : Madame BONGOU Lise Gnangala percevra les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.



Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressée, sera inséré au Journal Officiel.

Fait à Brazzaville, 17 octobre 2023

Le Ministre,

Ampliations

PR-CAB	1
PM- CAB	1
DGB	1
DGCB	1
Intéressée	1
Archives	1/6



Josué Rodrigue NGOUONIMBA